

Bilan de session du Bloc Québécois:

**IL Y A TOUT LIEU D'ÊTRE FIERS DU BLOC QUÉBÉCOIS,  
QUI S'EST À NOUVEAU RÉVÉLÉ DES PLUS FIABLES POUR LE QUÉBEC!**

OTTAWA, le 30 juin 2021 – Dans la foulée de la fin de session parlementaire, le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a fait écho aux propos du chef du Bloc Québécois, M. Yves-François Blanchet, au sujet du bilan de session de la formation politique souverainiste, qui a fait des gains pouvant être qualifiés d'historiques à Ottawa. «Autant la précédente session parlementaire avait mis en lumière de nombreuses urgences, autant celle-ci aura été marquée par des gains majeurs du Bloc Québécois, démontrant que celui-ci aura été efficace dans ses propositions visant à faire face à ces différentes urgences», a d'emblée déclaré M. Bergeron.

«La Chambre a pris acte que le Québec pouvait s'inscrire dans la constitution en tant que nation française, puis a voté en faveur de l'application de la Charte de la langue française aux entreprises sous juridiction fédérale. Ce sont deux gains importants pour le Québec à l'initiative du Bloc Québécois. Tout récemment, nous avons coupé les vivres au projet de commission pancanadienne des valeurs mobilières, auquel le Québec est vivement opposé depuis des décennies. Et encore, dans la nuit du 21 au 22 juin, nous permettions l'adoption du projet de loi C-10 sur le soutien à la culture. Le Bloc Québécois a fièrement défendu la nation québécoise, quotidiennement transformé l'ordre du jour à Ottawa et fait des gains dans les dossiers prioritaires du Québec», a précisé M. Blanchet.

**Fiers et fiables pour défendre notre langue française!**

Dans un vote historique initié par le Bloc Québécois, la Chambre des communes a pris acte du fait que le Québec inscrira dans la constitution canadienne que les Québécoises et les Québécois forment une nation dont le français est la seule langue officielle et commune. La Chambre, à l'exception des libéraux de Justin Trudeau, s'est également prononcée en faveur de l'application de la loi 101 aux entreprises sous juridiction fédérale. Le Bloc Québécois a aussi convaincu la Chambre de la nécessité de mieux soutenir les personnes les plus vulnérables, dont les aînés et les personnes atteintes de maladies graves. «L'Assemblée nationale a aujourd'hui les coudées franches pour adopter des lois qui correspondent au statut de nation du Québec. Ce constat des élus fédéraux, à savoir que le Québec se définit comme une nation de langue française, devra dorénavant être un facteur de leurs décisions», a par ailleurs fait valoir le chef du Bloc Québécois.

**Fiers et fiables pour mieux soutenir nos aînés!**

«Il était déjà odieux de diviser les aînés en deux catégories, les “jeunes” aînés et les “vieux”, mais il est d'autant plus répugnant de se faire dire, à mots à peine couverts, que c'est parce que les “jeunes” aînés auraient apparemment subi moins de préjudices dans le cadre de la pandémie, qu'ils seraient plus “riches” et auraient donc moins de besoins que les “vieux”... Et, en plus, cela va à l'encontre de la volonté clairement exprimée par la Chambre des communes, qui, à l'initiative du Bloc Québécois, s'était prononcée, le 8 mars dernier, en faveur d'une augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus», d'insister Stéphane Bergeron.

**Fiers et fiables pour mieux soutenir les personnes atteintes de maladie grave!**

Le projet de loi du Bloc Québécois visant à porter de 15 à 50 semaines la couverture d'assurance-emploi en cas de maladie grave a franchi une nouvelle étape importante, le 26 mai dernier, à la Chambre des communes. «Les libéraux, de poursuivre le député de Montarville, ne sont pourtant pas sans savoir que la période de temps requise pour se rétablir d'une maladie grave est en moyenne de 37 semaines. Cela veut donc dire qu'une partie des personnes atteintes d'une maladie grave ont même besoin de plus de 37 semaines pour se rétablir. Dès lors, la couverture actuelle, qui n'est que de 15 semaines, apparaît nettement insuffisante, tout comme l'est la modeste bonification que prône le parti libéral.»

«À moins de vouloir continuer à détourner sans vergogne les cotisations d'assurance-emploi vers d'autres postes budgétaires n'ayant strictement rien à voir avec le mieux-être des travailleuses et travailleurs, le gouvernement sait qu'il a largement les moyens de faire en sorte que la couverture du programme, en cas de maladie grave, soit mieux adaptée à la réalité. En refusant de le faire, le gouvernement s'entête à placer ces personnes, qui n'ont pas choisi d'être malades, dans une situation de précarité financière génératrice d'anxiété n'aidant en rien à leur guérison», de signaler M. Bergeron.

### **Fiers et fiables pour assurer une gestion responsable de la pandémie**

Le Bloc Québécois est intervenu à maintes reprises pour corriger les nombreuses lacunes dans la gestion de la crise sanitaire, en plus de proposer 22 mesures pour mieux gérer les points d'entrée au Québec et au Canada, sans qu'il soit nécessaire d'enquiquiner indûment les personnes ayant voyagé pour des motifs essentiels ou qui s'étaient fait vacciner. «Je suis moi-même intervenu à plusieurs reprises pour faire en sorte que le gouvernement fédéral ferme rapidement les frontières, afin de contenir la propagation du virus et de ses variants les plus problématiques. Malheureusement, il se sera un peu traîné les pieds, avec les résultats qu'on connaît...», a ajouté le député de Montarville.

«Nous avons proposé et obtenu, a-t-il poursuivi, le déploiement de mesures de soutien aux individus et aux entreprises, mesures que le gouvernement s'est malheureusement gardé de baliser, cela dit. Nous avons obtenu que les voyageurs n'ayant pu prendre leur vol, en raison de la pandémie, soient bel et bien remboursés. Nous avons mis en lumière la détestable propension des libéraux à profiter de l'urgence sanitaire et des importants déboursés fédéraux pour faire preuve de largesse, au passage, à l'endroit d'amis du régime. On pense notamment au scandale *WE Charity*, qui a fait couler beaucoup d'encre. Il était déjà insolite de mettre sur pied un programme extrêmement généreux destiné à rémunérer des bénévoles, mais ce l'était d'autant plus qu'on procédait sans appel d'offre, au profit d'un organisme qu'on savait proche du clan Trudeau, moyennant des frais de gestion de l'ordre de plusieurs millions de dollars.»

«Nous avons démontré que, malgré le contexte difficile entourant la pandémie, le Bloc Québécois a été à la hauteur de la confiance et des espoirs que les Québécoises et Québécois avaient placés en lui. Il aura contribué à faire en sorte que le Québec puisse passer à travers cette crise et soit prêt à rebondir. Les Québécoises et Québécois ne sont donc pas sans savoir que, s'ils ont toujours pu compter sur le Bloc Québécois aux heures les plus sombres de la pandémie, ils pourront le retrouver, fidèle au poste, afin de contribuer à la relance post-COVID, pour laquelle il a d'ailleurs déjà formulé plusieurs propositions. Ce fut une session parlementaire mouvementée, mais elle s'est révélée très fructueuse en termes de gains pour la nation québécoise, ce qui est de bon augure pour la suite des choses», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

**Source:** Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications  
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ [jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca](mailto:jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca)

☎ 450 922-BLOC (2562)